

Prélèvement à la source: plus 2 milliards dans l'escarcelle de l'Etat.....



Mis en place en janvier 2019 après beaucoup d'hésitations de la part du chef de l'Etat le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a permis de collecter 2 milliards d'euros supplémentaires à l'Etat cette année, a annoncé le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, mercredi 25 septembre.

Sans augmenter le taux d'impôt, par le recouvrement, c'est-à-dire le fait de faire payer les gens qui fraudaient ou qui étaient phobiques administratifs. Les services fiscaux ont recouvré 1 milliard de plus qui était prévu, soit 2 milliards d'euros supplémentaires.

Le taux de recouvrement de l'impôt est passé de 95% avec l'ancien système à 98,5% avec le prélèvement à la source alors l'administration fiscale pensait atteindre 97%.

Selon le ministre du budget, l'Etat n'est pas le seul bénéficiaire de cette réforme. Désormais les français peuvent moduler en temps réel leur taux d'imposition. 1,9 million de foyers fiscaux ont indiqué un changement de leur situation personnelle ou matérielle depuis le début de l'année, ce qui a pu entraîner une modification de leur taux d'imposition?: à la baisse pour 870?000 d'entre eux, à la hausse pour 600?000 autres.

Cette augmentation des recettes devrait en partie financer les baisses d'impôts prévues par le projet de loi de finances pour 2020.